

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15 \(25\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 18 octobre 1885](#)

Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 18 octobre 1885

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[18 octobre 1885](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire[Tisserant, Alexandre \(1822-1896\)](#)

Lieu de destination26, rue de Toul, Nancy (Meurthe-et-Moselle)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin confirme à Tisserant son télégramme du matin. Sur l'emprunt hypothécaire : Godin demande à Tisserant s'il offre des garanties suffisantes contre la possibilité d'une dissolution de la Société du Familistère de la part de ses héritiers ; il lui confirme que le montant de l'emprunt est de 3 000 000 F, qui correspond au montant de son compte courant dans la Société.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Consultation juridique](#), [Finances d'entreprise](#), [Finances personnelles](#)

Personnes citées[Société du Familistère de Guise - Association coopérative du capital et du travail](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (25)

Collation2 p. (153r, 154r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024
